

Mairie de Bouzigues

mairie.bouzigues@wanadoo.fr

Le Petit Echo BOUZIGAUD

N° 176

JANVIER 2012

Je voulais vous dire...



Maxime Le Forestier dit, dans sa chanson *Né quelque part*:

[...] Je suis né quelque part, laissez-moi ce repère ou je perds la mémoire...

Je souhaite la bienvenue à tous nos bébés nés en 2011 et qui vont grandir à Bouzigues,

Je souhaite une très bonne année à leurs familles,

Je souhaite une excellente année à tous les habitants de notre commune.

Votre Maire,

Eliane ROSAY

Dans ce numéro :

Actualité

Travaux

Infos Utiles

Sorties et Rendez-

Regards sur Novem-

En Bref

Entreprise

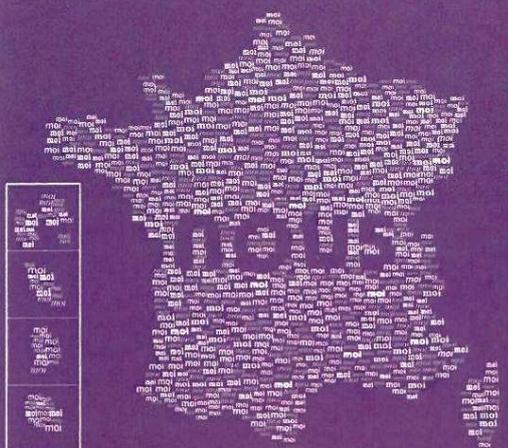
Renseignements

Recensement de la population

Du jeudi 19 janvier au samedi 18 février, l'Insee organise le recensement de la population en partenariat étroit avec les communes. L'objectif : mesurer la population vivant en France et mieux s'adapter à ses besoins.



RECENSEMENT DE LA POPULATION CHACUN DE NOUS COMPTE



DU JEUDI 19 JANVIER AU SAMEDI 18 FÉVRIER

www.le-recensement-et-moi.fr

POURQUOI MA RÉPONSE EST-ELLE IMPORTANTE ?

Que vous habitiez un immeuble, une maison individuelle, une résidence universitaire, une caserne militaire, une caravane... ou que vous n'ayez pas de logement, vous êtes concerné par le recensement.

C'est parce que chacun remplira et renverra ses questionnaires dans les temps, que nous aurons des résultats de qualité utiles à tous.

Participer au recensement de la population, c'est aussi une obligation, aux termes de la loi. Mais avant tout, c'est un acte civique.

JUSQU'À QUAND PUIS-JE REMETTRE MES QUESTIONNAIRES ?

Vous avez jusqu'au **samedi 18 février**.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

- Il permet de connaître la population résidant en France.
- Ses résultats éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.).
- Ils aident également les professionnels à évaluer le parc de logements et à connaître les disponibilités de main-d'oeuvre, les associations à répondre aux besoins de la population.

MES RÉPONSES SONT STRICTEMENT CONFIDENTIELLES.

- Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires.
- Toutes les statistiques produites sont anonymes.
- Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, et notamment les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel.
- Les réponses recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

COMMENT PUIS-JE RECONNAÎTRE MON AGENT RECENSEUR ?

Votre agent recenseur a toujours avec lui sa carte tricolore, avec sa photo, signée par le maire. Cela prouve qu'il a bien été recruté par votre commune.



De gauche à droite : Stéphanie SACY, Marie-Chantal TUDESQ, Anouk THOMAS, Sonia HAMADI

LE RECENSEMENT ET MOI :

1 Un agent recenseur vient chez moi et dépose les questionnaires de recensement.

2 Je lis et remplis les documents qui m'ont été remis.

3 L'agent recenseur revient les récupérer. Il m'aide à les remplir si je le souhaite.



ACTUALITE



TRAVAUX

La municipalité continue son programme de requalification des espaces urbains.

Ainsi, la rue du 8 mai 1945 va faire l'objet de travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable avec reprise des branchements.

Le trottoir situé à gauche en venant du chemin de la Fringadelle va faire l'objet d'une réfection ainsi que d'une mise aux normes pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Ces travaux devaient débiter au mois de

décembre mais, pour éviter des perturbations au moment des fêtes de fin d'année, le chantier démarrera dans le courant du mois de Janvier pour une durée de un mois environ.

URBANISME

Un décret publié au JO du 7 décembre 2011 modifie le Code de l'urbanisme. A partir du 1er janvier 2012, dans les zones urbaines d'un plan local d'urbanisme ou d'un document d'urbanisme en tenant

lieu, seuls les travaux d'extension de bâtiments supérieurs à 40m² exigeront un permis de construire. Les surfaces hors œuvre brute inférieures à 40m² seront simplement soumises à la procédure de déclaration pré-

alable.

Pour tout renseignement, contactez le service urbanisme de la Mairie au 04.67.78.30.12

ENFANCE & JEUNESSE

NOËL AU CENTRE DE LOISIRS

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le centre de Loisirs a organisé une sortie au Marché de Noël de Montpellier. Le trajet s'est effectué en bus puis en tramway

jusqu'à la place de la Comédie où les enfants ont été émerveillés par tant de féerie. Les peluches géantes ont un peu effrayé les plus petits mais cela ne les a pas empê-

ché de jouer à cache-cache avec le Père Noël dans le dédale des chalets du marché de Noël. Alors que les plus petits regagnaient Bouzigues pour le déjeuner, les plus grands quant à eux allaient manger au Quick. L'après-midi fut consacré à quelques emplettes puis la joyeuse troupe a pris le chemin du retour, ravie de cette journée riche en expériences nouvelles et la tête pleine de souvenirs.

Le dernier mercredi avant les vacances, les enfants ont invité leurs parents à participer

à un loto. Après avoir décoré la salle, préparé les lots et confectionné les gâteaux pour le goûter, les enfants étaient ravis de voir que parents avaient répondu présents à leur invitation.

Tout le monde s'est vraiment pris au jeu et tous étaient curieux de découvrir les lots gagnés. Un bon moment de partage, de convivialité et de rire... à renouveler !

ELECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Mettre en place un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) faisait partie des préconisations de l'agenda 21. C'est bientôt chose faite ! En effet lors du Conseil Municipal du 29 novembre 2011, les élus ont voté par 10 voix pour 1 voix contre et 4 abstentions le règlement intérieur du CMJ destiné à définir les modalités des élections ainsi que les règles de fonctionnement et les objectifs du CMJ.

Le CMJ est une assemblée constituée de jeunes de l'école élémentaire (3 CM1 et 3 CM2) et du collège (3 élèves de 6è) élus par leurs camarades. Cette instance a un rôle de consul-

tation, de proposition et d'action.

Le 6 décembre dernier, Mme le Maire a reçu à tour de rôle les classes des enfants concernés par cette élection pour leur expliquer le rôle d'un Conseil Municipal des Jeunes et répondre à leurs questions.

A l'issue de cette rencontre, une carte d'électeur a été distribuée à chaque élève.

Les candidats à cette élection ont jusqu'au 10 janvier 2012 pour remettre leur candidature et leur profession de foi au Directeur de l'école (pour les élèves du primaire), à la Mairie



pour les 6è ; Les candidats peuvent faire campagne auprès de leurs camarades.

Les élections auront lieu **le Mardi 24 janvier 2012** à 15h pour les CM1 et CM2 et à 18h pour les 6è. Le dépouillement aura lieu à l'issue de chaque scrutin.

Les jeunes conseillers seront alors élus pour 2 ans. Le conseil sera entièrement renouvelé tous les 2 ans.

Bonne chance à tous les candidats !

CONSEIL MUNICIPAL

RELEVÉ DES DECISIONS—SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 2011

Présents : Danielle ARCHIMBEAU, Jean-Claude ARCHIMBEAU, Olivier ARCHIMBEAU, Boris BAQUE, Sylvain BLANQUET, Joël COUDERC, Michel PAQUERIAUD, Jean-Christophe PEZERAT, Jean-Marie RICARD, Eliane ROSAY, Stéphanie VALAT.

Absents excusés : Marc BLANQUET, Patricia BRUNEL, Jean-Christophe CABROL, Magali DESPLATS

Procurations : Marc BLANQUET à Olivier ARCHIMBEAU, Patricia BRUNEL à Boris BAQUE, Jean-Christophe CABROL à Joël COUDERC, Magali DESPLATS à Jean-Claude ARCHIMBEAU.

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie VALAT, élue à l'unanimité.

Approbation du procès verbal du Conseil municipal du 29 novembre 2011

Rapporteur : Mme le Maire

M. Jean-Claude ARCHIMBEAU demande que tous les points portés à l'ordre du jour soient votés à bulletin secret.

Vote : 8 Pour—5 Contre—2 Abstentions

1- Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage relative à la réalisation des travaux d'aménagement paysager du délaissé départemental existant au carrefour entre la piste cyclable et l'Avenue Alfred Bouat.

Rapporteur Mme le Maire

Le terrain en question appartient au Conseil Général qui a souhaité désigner la commune comme maître d'ouvrage de l'ensemble des travaux. Montant estimé : 11 070,50€ HT soit 13 240,32€ TTC

Vote : 8 Pour- 2 Contre—5 Abstentions

2- Cession gratuite de terrain : Désignation du Notaire et autorisation de signature à Mme le Maire.

Rapporteur : Mme le Maire

Il s'agit de désigner le notaire chargé de l'acte et d'autoriser Mme le Maire à le signer.

Vote : 11 Pour—4 Abstentions

3- Régime Indemnitaire du personnel communal :

Rapporteur : Mme le Maire

Le personnel perçoit un régime indemnitaire qui doit être actualisé en fonction des changements des situations administratives des agents ainsi que du tableau des effectifs. Il faut donc actualiser l'enveloppe globale pour 2012. L'enveloppe votée est la somme maximale qui pourrait être attribuée aux agents de la collectivité. Les primes sont attribuées individuellement à discrétion de l'autorité territoriale à savoir Mme le Maire.

Vote : 11 Pour—2 Contre- 2 Abstentions

4- Budget Mairie—Décision modificative n°1

Rapporteur Mme le Maire—Il s'agit de restituer la caution de l'appartement mis à disposition de la famille Laurès suite à l'incendie qui avait ravagé leur appartement. Vote : à l'Unanimité

CONSEIL MUNICIPAL

RELEVÉ DES DÉCISIONS—SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 2011 (SUITE)

5- Budget Mairie—décision Modificative n°2

Rapporteur Mme le Maire

Il s'agit de verser à l'association du Yacht Club de Bouzigues la somme de 3000€ correspondant à une subvention votée par Christophe Morgo, conseiller Général, pour financer le projet pédagogique de voile mené par l'école

Vote : A l'unanimité

6- Budget de la Mairie—Décision Modificative n°3

Rapporteur Mme le Maire

Il s'agit de rectifier l'équilibre budgétaire au niveau de l'article 722 (ch 042). Il n'y a pas d'opération réelle financière

Vote : à l'unanimité

7- Attribution d'une subvention au Yacht Club de Bouzigues :

Rapporteur Mme le Maire

Il s'agit de voter la subvention de 3 000 € accordée au Yacht Club (cf question n°5)

Vote : à l'unanimité

8- Recensement de la population : Recrutement et rémunération des agents :

Rapporteur Mme le Maire

La commune fera l'objet d'un recensement de la population en début d'année 2012. Il convient de se prononcer sur le nombre d'agents recenseurs et sur le mode de rémunération. Mme le Maire propose de recruter 4 agents : Sonia HAMADI, Stéphanie SACY, Anouk THOMAS, Marie-Chantal TUDESQ et de retenir les conditions de rémunérations fixées par l'Insee

Vote : 8 Pour—6 contre—1 abstention

La version intégrale du procès verbal du Conseil Municipal du 20 décembre est disponible sur le site www.bouzigues.fr, rubrique Vie municipale/ Conseil Municipal/ Compte rendu des Conseils Municipaux.

EN BREF

OPÉRATION ANGUILLES : DE L'ÉTANG DE THAU A LA MER DES SARGASSES

Le 30 décembre dernier, les pêcheurs de Bouzigues ont participé, avec leurs confrères de Balaruc et de Sète, à la capture de 924 kg d'anguilles sous la houlette de Jean- Marie Ricard, nouvellement nommé Prud'homme Major, mais aussi en présence des Affaires Maritimes venues contrôler la pesée.

En effet, afin de favoriser le repeuplement de l'espèce et ainsi éviter la



menace de restriction de cette pêche traditionnelle, les professionnels ont pris les devants et négociés avec l'Etat et l'Europe (avec le concours du Cépralmar) un plan de gestion. L'Etat a donc acheté au préalable 132 kg d'anguilles aux pê-

cheurs.

Ces anguilles argentées ne seront pas vendues pour être dégustées mais relâchées en Méditerranée pour rejoindre la mer des Sargasses, à 6000 km de là, près des Bermudes pour s'y reproduire. Mais aussi y périr....

L'étang de Thau devrait fournir environ 8 tonnes d'anguilles sur les 18 prélevées dans toutes les lagunes du Languedoc.

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE D'ATTENTE AU PORT

Dans le cadre de la mise à jour annuelle de la liste d'attente au port et en l'absence du capitaine du port, les fiches d'inscription sont à remettre en Mairie jusqu'au 31

Janvier 2012.

Passée cette date, plus aucune demande ne pourra être acceptée pour l'année 2012.

Renseignements au : 04.67.78.30.12

ECHO GESTES

20 000 TÉLÉPHONES PORTABLES USAGÉS CONTRE LE

Yannis, Marie, Nicolas, Mathilde et Marianne, sont 5 étudiants dynamiques de l'IUT de Montpellier-Département techniques de commercialisation- qui ont décidé, dans le cadre de leur projet de fin d'année, d'organiser une grande collecte de téléphones portables usagés au profit de la Ligue contre le cancer-Hérault.

Cette collecte s'inscrit dans un but solidaire car les fonds collectés (1,40€ net par téléphone) seront intégralement reversés à la Ligue contre le cancer- Hérault. C'est aussi

un geste écologique car ces téléphones portables seront recyclés et valorisés (par APF entreprise adaptée).

En 2011, la collecte avait rapporté 9 507 téléphones portables.

Cette année, il faut faire mieux !

Leur défi : 20 000 téléphones !

Aidez-les à réaliser leur projet ! Ramenez votre vieux téléphone en Mairie jusqu'au 31 Mars 2012.

Un téléphone = un don pour la ligue sans déboursier un centime !

Ils compte sur

vous : merci d'avance !

Pour plus d'informations vous pouvez contacter le 06.72.33.01.93.

<http://passtontel.pagesperso-orange.fr>

Email : passtontel@gmail.com

Sur Facebook : association Pass'ton Tel



SORTIES & RENDEZ-VOUS

TOURNOI DE JUDO TI KIM

Pour la deuxième année consécutive, la section Judo du Foyer Rural, organise le tournoi de judo inter club *Ti Kim* le samedi 21 janvier prochain.

La compétition débutera à 13h30, à l'Espace Fringadelle. Sept clubs : Bouzigues, Montbazin, Poussan, Sète, Lavérune, Tourbes et Saint-Paul et Valmalle participeront.. Les judokas âgés entre 4 et 14 ans combattront

entre eux pour décrocher chacun une médaille !

Le Foyer Rural fait appel aux bonnes volontés de tous ceux qui voudront bien apporter leur aide soit pour la mise en place de la salle, soit pour tenir un point buvette ou préparer quelques pâtisseries, voire même devenir le temps d'une après-midi, commissaire sportif (tenue des feuilles de compéti-

tion et du chrono). L'après-midi se terminera par la remise des récompenses et par un verre de l'amitié avec les bénévoles et les parents

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Isabelle PAQUE au 06.81.53.57.73.



Mairie de Bouzigues

1 Rue du Port
34140 BOUZIGUES

Téléphone : 04 67 78 30 12
Télécopie : 04 67 78 32 10
mairie.bouzigues@wanadoo.fr
info.bouzigues@orange.fr

Horaires d'Ouverture

Lundi, Mercredi, Vendredi
9h00-12h 00 / 14h00-17h30

Mardi et Jeudi
9h00-12h00 / 15h00-18h00

Retrouvez nous sur :
www.bouzigues.fr

Espace Santé 18 bis 34140 BOUZIGUES

Docteur Alain COLMAS
04.67.78.78.18

Docteur Arnaud COURANT
04.67.78.78.17

Dentiste D. HUGOT
04.67.51.35.85

Kinés W. ALLEGRE /S.COURTIOL
04.67.78.39.49

Pédicure Podologue C.CHATARD
04.67.53.51.24

Infirmiers
06.87.82.21.43

Pharmacie ROSAY
04.67.78.33.63

Pharmacie de Garde 32.37

Gendarmerie 04.67.43.80.11

Conciliateur de Justice Mairie de Mèze
04.67.18.30.50

EDF/GDF 0 810 33 30 34



Centre de Dialyse

Avenue Alfred Bouat
04.67.18.98.27

Sapeurs Pompiers

le 18 ou 112 (par mobile)

Urgences

le 15

Ecole F.BAQUE-A.ROUQUETTE

04.67.78.31.16

Collège LOUPIAN

04.99.57.20.80

Hérault Transports

04.34.88.89.99

ALAE-ALSH Le Naissain

04.67.78.42.34

Crèche Les Bouzi-Loupiots

04 .67.18.91.62

SDEI 0 810 .363.363

N° Vert 0 800 801 083



Une erreur s'est glissée dans l'agenda communal 2012 concernant les coordonnées téléphoniques du Docteur Colmas. Pour le joindre, merci de composer le : 04.67.78.78.18. Avec toutes nos excuses.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

MOIS DE JANVIER:

- 07.01 : Vœux de la municipalité, à 18h30 à l'Espace Fringadelle
- 14.01 : Repas de l'Epiphanie du Club des Aînés, à 12h00, à l'Espace Fringadelle.
- 15.01 : Loto du des Pompiers, à 17h30, à l'Espace Fringadelle.
- 21.01 : Tournoi de Judo, à partir de 13h30 à l'Espace Fringadelle
- 22.01 : Loto de la Chasse, à 17h30, à l'Espace Fringadelle.
- 24.01 : Election du Conseil Municipal des Jeunes., à 15h pour les CM1 et CM2 et à 18h pour les 6è., dans la salle des Mariages
- 28.01 : Soirée Crêpes organisée par la Boule de Bouzigues, à 20h00, à l'Espace Fringadelle.
- 29.01 : Loto de la Pétanque, à 17h30, à l'Espace Fringadelle



BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2012

